

## Section sportive scolaire gymnastique au collège Fauriel

### Organisation et fonctionnement

#### Recrutement :

La section sportive gymnastique est ouverte aux élèves entrant 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> à la rentrée 2016 (licenciés ou non en club de gymnastique). **La section sportive s'adresse à des élèves non-débutants.**

#### Entraînements :

- Les entraînements obligatoires sur le créneau section sportive (intégré à l'emploi du temps de 15h00 à 17h30) à la salle Bousquet.
- Un entraînement avec l'association sportive du collège le mercredi de 12h30 à 15h à la salle Bousquet.

#### Contenu des entraînements :

Entraînement et préparation physique aux 4 agrès (code UNSS) avec un entraîneur spécialisé du club ou avec Mme Bouley.

#### Compétitions :

- compétitions fédérales : à voir avec le club. Aucune si l'élève n'est pas licencié en club.
- Compétitions scolaires UNSS par équipe : obligatoires, certains mercredis (3 compétitions dans l'année scolaire).

#### Déplacements :

- pour les entraînements prévus dans le cadre de la section de 15h00 à 17h30, les élèves seront pris en charge à 15h au collège et accompagnés à la salle (déplacement en tram). Le retour à 17h30 au collège sera pris en charge également (sauf pour les élèves qui s'entraînent au club ensuite (les parents viendront récupérer leur enfant).
- pour les entraînements à l'association sportive du collège, les élèves se déplacent en autonomie en tram.

#### Suivi et possibilité scolaire :

Le suivi est assuré par Mme Bouley en relation avec les professeurs de la classe et la direction. En cas de difficultés, du soutien scolaire pourra être proposé.

Il ne sera pas possible de faire une autre option (ex : bilingue et section gym).

### Suivi sportif :

Il sera assuré par l'enseignant responsable de la section et l'entraîneur du club afin de gérer au mieux la charge et le contenu des entraînements pour permettre à chaque élève de progresser.

### Obligations médicales :

- certificat de non contre-indication à la pratique de la gymnastique, établi par un médecin du sport, à fournir dès l'inscription au collège, ou au plus tard à la rentrée en septembre.

### Frais :

Seule la cotisation à l'association sportive du collège sera demandée (17 euros pour l'année scolaire).

### Étapes pour intégrer la section :

- pré-inscription au collège
- tests d'entrée et dossier scolaire. Les tests auront lieu à la salle Bousquet le mercredi 13 avril 2016.
- Résultats des tests au mois de mai (réponse par courrier)
- Joindre au dossier de pré-inscription une enveloppe timbrée avec l'adresse des parents.